

« Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel »

Titre à finalité professionnelle de niveau 5

Quelques chiffres

Etude portant sur nos diplômés de 2016 à 2019.

Total certifiés : 387

Total répondants : 262

Taux de réponse : 68 %

Taux d'insertion global à 6 mois : 82 %

Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans : 73 %

6 mois après la certification...

73 % des répondants ont le sentiment que leur statut/emploi à 6 mois après l'inscription a « évolué positivement et est en correspondance avec le diplôme obtenu ».

Les compétences acquises ont été valorisées par :

- un retour à l'emploi (82 %)
- l'accès à un poste dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, dans la cible métier avec des missions/activités en correspondance directe avec les compétences métier de la certification (72%)
- L'accès à des postes à temps complet (85%)

Mieux connaître le profil de nos auditeurs

En majorité des femmes

- 86% de femmes pour 14% d'hommes

Classes d'âge :

- 25-35 ans (30 %)
- 35-50 ans (49 %).

Diplôme le plus élevé :

- 60 % un niveau inférieur ou égal au niveau BAC
- 18 % un niveau BAC+2

Une expérience professionnelle minimum de 1 an.

Objectifs de nos auditeurs

- « Obtenir un diplôme dans le domaine de l'insertion professionnelle (1er)
- « développer ses connaissances métier pour gagner en aisance et assurance sur son poste » (2ème)
- « être plus légitime dans son poste actuel en obtenant le diplôme correspondant à la fonction occupée » (3ème)

2 ans après la certification...

La perception d'évolution eu égard aux compétences acquises par la certification est partagée par **146** répondants toutes promotions confondues :

- Accès à un emploi en lien avec la certification (N=107)
- Obtention d'un poste pérenne en tant que CASP (N=25)
- Evolution significative de la rémunération (N=12)
- Mobilité incluant changement de poste ou reconversion professionnelle (N=12)



La parole à nos certifiés...

« J'ai trouvé l'emploi auquel j'aspirais : accompagner les jeunes dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La formation m'a permis d'acquérir les bonnes compétences afin de pouvoir postuler à mon emploi actuel. (...) J'ai amélioré mon statut professionnel et social et je suis épanoui dans mon emploi ».

« Le diplôme est reconnu dans la profession et permet un meilleur accès à l'emploi ».

« Avant d'entrer dans cette formation, je n'avais pas véritablement de métier. Je prenais tout dans mes recherches d'emploi. (...) Depuis, j'ai travaillé à Pôle emploi, en mairie et bientôt en mission locale (...). Sans ce diplôme, je n'aurais pas pu travailler dans ces établissements et dans l'insertion ».

Des documents à votre disposition :

Pages de l'EP....

[https://www.cnam-entreprises.fr/catalogue-de-
formations/insertion-sociale/](https://www.cnam-entreprises.fr/catalogue-de-formations/insertion-sociale/)

Et tous les centres en région :

[https://regions.cnam.fr/reperto
ire/centres-regionaux-
235052.kjsp](https://regions.cnam.fr/repertoire/centres-regionaux-235052.kjsp)

« J'ai pu acquérir de l'expérience et des compétences, (...) être autonome et gagner en responsabilités. J'ai appris à gérer certaines situations professionnelles ».

« Tout ce qui est lié aux techniques d'action sociale, lorsqu'on accompagne une personne, ça m'a beaucoup aidé ».

« [J'ai acquis] une meilleure compréhension du métier (...), une capacité à prendre de la distance, (...) une meilleure confiance en mes capacités professionnelles ».